

Mercredi 24 novembre 2004



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 3

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PÉTITIONS

M^{me} TAILLIEU

M^{me} DRIEDGER

M. LAMOUREUX

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre MELNICK

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (peines applicables en matière de protection des enfants)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Protection Penalties)*

M. le ministre ROBINSON

(N° 3) — *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs (modification de la Loi sur la responsabilité des occupants)/The Recreational Trail Property Owners Protection Act (Occupiers' Liability Act Amended)*

M. le ministre SMITH

(N° 4) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (taux de taxe d'entreprise différentiels)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Differential Business Tax Rates)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers/The Personal Investigations Amendment Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 200) — *Loi sur la protection des renseignements personnels/The Personal Information Protection Act*

M. LAMOUREUX

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (DEUXIÈME JOUR)

M. SCHELLENBERG propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la troisième session de la trente-huitième législature du Manitoba.

(M. MURRAY – illimité)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* SMITH

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*
(amendé — comité)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI PROCHAIN

M. GERRARD

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*

AVIS DE RÉUNION DE COMITÉ

Le Comité permanent du *Règlement* de l'Assemblée se réunira le mercredi 1^{er} décembre 2004 à 18 h 30 dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les modifications proposées au *Règlement* de l'Assemblée législative.